

*Pêcheries—Loi*

Le ministre sait très bien qu'il a conclu des marchés particuliers, ou du moins qu'il a laissé entendre certaines choses qui auraient pu faire croire à certains qu'ils avaient une entente avec le ministre au sujet de la répartition des quotas. Nous ne pouvons pas tolérer une telle chose. Aucun législateur responsable ne pourrait le tolérer.

**M. Fraser:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président, ou plutôt je soulève la question de privilège. Le député de Comox-Powell River a tous les droits de participer au débat. Il n'a cependant pas le droit de m'accuser d'avoir conclu des marchés particuliers lorsque ce n'est pas le cas.

**Des voix:** Bravo!

**M. Skelly:** Au sujet de la même question de privilège, monsieur le Président, je signale que certains groupes qui ont rencontré le ministre ont eu l'impression de s'être entendus avec lui. Ce n'est peut-être pas ce que pensait le ministre, mais étant donné les renseignements qui ont été fournis à certains groupes, ceux-ci ont eu l'impression qu'ils avaient un marché avec le ministre, c'est-à-dire quelque chose sur quoi ils pouvaient compter.

**M. Fraser:** Je soulève la question de privilège, monsieur le Président. Le député de Comox-Powell River aggrave son cas. Monsieur le Président, je ne peux pas laisser quelqu'un m'accuser littéralement d'être un menteur. C'est ce que fait le député. Il devrait retirer son accusation, monsieur le Président.

**M. le vice-président:** Selon la présidence, il ne s'agit pas d'un recours au Règlement. Je demande au député de Comox-Powell River (M. Skelly) de poursuivre le débat.

**M. Skelly:** Monsieur le Président, ce que j'essaie de dire, c'est que le gouvernement doit fournir des lignes directrices. Les membres de l'industrie font clairement savoir au ministre et au gouvernement qu'ils reconnaissent la gravité du problème et la confusion qui pourrait régner dans l'industrie, mais ils n'en sont pas responsables. C'est le gouvernement actuel qui est à blâmer parce qu'il n'a pas établi une stratégie de base et quelques lignes directrices bien simples qui auraient garanti une place à tous les membres de l'industrie pour qu'ils puissent conserver la part des ressources qui leur revenait auparavant tant qu'on n'aura pas établi un mécanisme pour répartir les quotas de façon juste et équitable.

Voilà ce que j'essaie de dire à la Chambre. Je ne veux pas insulter le ministre ni jeter le discrédit sur le gouvernement. Il ne sert à rien de s'attaquer aux députés de l'opposition à la Chambre. Ce que nous voulons, c'est qu'il y ait de la collaboration. Nous voulons que le ministre établisse des lignes directrices qui seront utiles aux membres de l'industrie. Nous voulons que le ministre témoigne au comité et nous dise ce qui se passe, même s'il n'est pas prêt à le faire publiquement. Cela nous permettrait d'avoir de meilleurs rapports à la Chambre.

● (1130)

Monsieur le Président, ce sont les membres de l'industrie, les gens que nous représentons, qui nous demandent de retarder l'adoption du projet de loi. Nous n'agissons pas de façon irréfutable, mais nous nous comportons comme tout bon législateur doit le faire, surtout lorsqu'il siège dans l'opposition. Quand nous avons posé certaines questions au sujet du traité sur la

pêche au saumon pour savoir quand nous pourrions le voir et l'examiner au comité, le gouvernement a déclaré qu'il l'avait déjà approuvé. C'est scandaleux. Peu de temps après que le premier ministre (M. Mulroney) eut critiqué les néo-démocrates à la Chambre parce qu'ils posaient des questions au sujet de ce traité, le ministre des Pêches et des Océans a avoué que le traité soulevait de graves problèmes, mais que le premier ministre y tenait énormément. Nous apprenons par la suite que le premier ministre n'avait même pas lu le document. Le cabinet l'a approuvé en 30 minutes afin de permettre au premier ministre de faire une concession à son nouvel ami des États-Unis. C'est absolument scandaleux et inacceptable. Je vois le ministre se trémousser sur son fauteuil. Je serais ravi de le voir se lever et commenter cet acte de foi.

La motion qui tend à retarder l'adoption du projet de loi fournit à la Chambre l'occasion de réfléchir plus calmement à la question. Les députés tant du gouvernement que de l'opposition ont d'autres points de vue à faire valoir. Cette motion, qui nous donne plus de temps, est une excellente initiative. Il ne sert à rien de soumettre le projet de loi à un comité tant que nous n'aurons pas une idée de ce que le ministre a l'intention de faire dans le domaine des pêches. Nous savons tous que le ministre est un homme honorable, animé de bonnes intentions, mais ses collègues qui ont des idées fixes qui ne cadrent pas avec la mentalité canadienne ne lui laissent pas ses coudées franches. Ils veulent réduire les fonds destinés à une ressource primordiale des provinces côtières du Canada. Ils veulent imposer des compressions d'effectifs aux services compétents. En réalité, le premier ministre cherche simplement à échanger avec le président des États-Unis quelque chose qu'il considère comme ayant peu de valeur contre quelque chose de grande valeur. Mais nous Canadiens ne savons pas encore ce que c'est.

Il ne faut pas oublier, monsieur le Président que la deuxième lecture équivaut à l'adoption en principe du projet de loi et que nous n'aurons pas la possibilité d'en modifier sérieusement les dispositions. Étant donné la majorité écrasante dont le gouvernement bénéficie, il est très difficile pour l'opposition de résister aux changements arbitraires. Nous savons que la question n'a pas l'attention du public quand elle est soumise au comité. L'attribution de temps est beaucoup plus facile à imposer au comité. Si nous n'employons pas maintenant tous les faibles moyens que nous avons à notre disposition, nous ferions aussi bien d'adopter tout de suite la mesure.

Le ministre a dit qu'il assumerait toute la responsabilité pour ce qu'il adviendrait du traité sur le saumon. Nous savons que ce traité pose des problèmes. Le ministre accepterait-il de venir expliquer ses intentions au comité? Nous savons que pendant la campagne électorale des candidats de son parti ont parcouru la côte de la Colombie-Britannique en promettant un programme de mise en valeur des salmonidés. Voudrait-il venir au comité nous parler de ses projets? Il a reproché à l'un de mes collègues provinciaux de Colombie-Britannique d'interpréter peut-être différemment le programme et le calendrier qu'il doit respecter. Il faudrait que le ministre vienne éclaircir ces points au comité, mais il préfère se cantonner ici dans sa tour d'ivoire.